

OFFRE D'EMPLOI

Contremaître adjoint(e) de voirie

Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont



Description du poste

Sous l'autorité de la direction générale et en collaboration avec le contremaître de voirie, le ou la contremaître adjoint(e) de voirie participe à la supervision des opérations liées à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures municipales, notamment les routes, fossés, ponceaux et équipements municipaux. Il ou elle seconde le contremaître dans ses fonctions, assure sa relève au besoin et est appelé(e) à développer progressivement les compétences nécessaires afin de pouvoir éventuellement lui succéder.

Responsabilités

- Planifier, organiser et superviser les travaux de voirie et d'entretien des infrastructures municipales
- Coordonner le travail des employés des travaux publics et des entrepreneurs externes
- Assurer le suivi des projets (dénivelage, nivelage, pavage, drainage, etc.)
- Veiller à l'application des normes de santé et sécurité au travail
- Gérer l'entretien préventif et correctif des équipements municipaux
- Répondre aux demandes des citoyens en lien avec les travaux publics

Profil recherché

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie civil
- Expérience pertinente en travaux municipaux
- Bonne connaissance des techniques d'entretien routier et des équipements
- Permis de conduire valide (obligatoire)
- Carte de compétence en eau potable et en eau usée (atout)
- Leadership, sens de l'organisation et autonomie
- Connaissance du territoire (atout)

Nous offrons

- Poste permanent à temps plein 35h
- Salaire compétitif selon l'expérience
- Horaire variable
- Reer après la probation

Pour postuler

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au plus tard le **27 août 2026** à l'adresse courriel dg@sainte-angele.ca.